

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012 À 18 HEURES 30

N° 3 - 148 / 2012 : ZAC ALBIPOLE - QUITUS SEM81 - CONVENTION PUBLIQUE
 D'AMENAGEMENT DE LA ZA

L'An Deux Mille Douze, le 2 octobre 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 octobre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
 Secrétaire : madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Alain LONG, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Jean MAURIÉS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÉS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADÉ, Bruno LADOUCÈTE, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 OCTOBRE 2012**N° 3 - 148 / 2012 : ZAC ALBIPOLE – QUITUS SEM81 – CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT DE LA ZA**

Pilote : Développement Économique, Enseignement Supérieur et Recherche

Autres services concernés : Direction générale des services
Finances et budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

Par traité de convention publique d'aménagement en date du 4 décembre 1995, Le Syndicat Intercommunal ALBI-Terssac a confié à la SEM 81 l'aménagement de La ZAC Albipôle. Le 2 juin 2003, un avenant N°03, ratifiant le transfert des opérations du SIAT, et en particulier la ZAC Albipôle, à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, a été signé entre la SEM 81 et Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

À cet effet, La SEM 81 a :

- acquis les terrains nécessaires
- exécuté les travaux d'équipement de ces terrains,
- réalisé les ouvrages et équipements collectifs intérieurs et extérieurs de la zone, tels qu'ils sont prévus au cahier des charges et au bilan annexé au traité de convention
- procédé à la revente aux différents acquéreurs des lots de terrains définis au plan de la zone.
- Remis la totalité des ouvrages à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,
- Signé l'acte de cession pour l'ensemble du foncier (biens à commercialiser ainsi que celui abritant les divers équipements publics) constaté lors de la clôture de la convention.

La SEM81 a adressé le dossier de liquidation financière de l'opération. Ce dernier fait apparaître :

- Un total des dépenses pour 5 159 383.88 € HT,
- Un total de recettes pour 5 342 750.23 € HT,

Le trésor public vient d'effectuer le remboursement du crédit TVA sur cette opération. Par conséquent la SEM81 sera en mesure de nous reverser le solde de cette opération d'un montant de 183 366,35 €.

Aussi je vous propose :

- De prendre acte des recettes et dépenses engagées pour l'aménagement de cette zone d'activités,
- D'approuver la reddition finale des comptes de la convention publique d'aménagement,
- D'émettre un titre de recette d'un montant de 183 366,35 € sur le budget annexé Zones d'activités.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire du 02 février 2010,

VU le dossier de liquidation financière présenté par la SEM81,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 18 septembre 2012,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des recettes et dépenses engagées pour l'aménagement de cette zone d'activités,

APPROUVE la reddition finale des comptes de la convention publique d'aménagement,

PRECISE qu'un titre de recette sera émis pour un montant de 183 366,35 € sur le budget annexe Zones d'activités,

AUTORISE Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ou le vice-président délégué au développement économique à signer tout acte afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 octobre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

